

100% EMBALLAGES SE TRIENT dans les Vosges Dans les Vosges, je TRIE tous mes EMBALLAGES dans le sac jaune



Déchetterie

- Merci de recycler vos déchets verts à domicile (tonte mulching, paillage, compostage, broyage, haie sèche, fauche tardive...) plutôt que de les apporter en déchetterie.
- Pour être admis dans la benne incinérable/tout-venant, tout objet doit faire moins de 1 m de long, à découper si nécessaire avant le dépôt.
- Les apports en déchetterie sont limités à 1 m cube par passage et par jour.
- L'amiante est acceptée dans les déchetteries de Raon-l'Etape (03 29 51 06 09), Corcieux (03 29 50 53 89) et Anould (03 29 57 13 37), uniquement sur rendez-vous.

Déchetterie de Raon-L'Etape

Fermée les dimanches et jours fériés - 03 29 51 06 09

HORAIRES D'ÉTÉ (1^{er} avril > 30 septembre)

Lundi	fermé	13h30 - 18h
Mardi	9h - 12h	13h30 - 18h
Mercredi	9h - 12h	13h30 - 18h
Jeudi	9h - 12h	13h30 - 18h
Vendredi	fermé	13h30 - 18h
Samedi	9h - 12h	13h30 - 18h

HORAIRES D'HIVER (1^{er} octobre > 31 mars)

Lundi	fermé	13h - 17h30
Mardi	fermé	13h - 17h30
Mercredi	fermé	13h - 17h30
Jeudi	fermé	13h - 17h30
Vendredi	fermé	13h - 17h30
Samedi	9h - 12h	13h - 17h30

Le gardien se donne le droit de fermer la déchetterie 15 minutes avant l'heure de fermeture selon l'affluence.

guide du **TRI**

Trions... Recyclons... Economisons...



Secteur Vallée de la Plaine

Jour de collecte des ordures ménagères

Jeudi : Celles-sur-Plaine, Pierre-Percée, Allarmont, Luvigny, Raon-sur-Plaine, Raon-lès-Leau, Vexaincourt, Bionville, La Trouche

- Toujours à sortir la veille au soir, sur la voie publique. Les bacs doivent être rentrés dans la journée après le ramassage des rippeurs.
- Les collectes en jour férié seront soit assurées le jour même soit anticipées le samedi précédent. Les informations sont disponibles sur le site internet et la page Facebook de la Communauté d'Agglomération.

- Seuls les bacs seront collectés. **Les sacs noirs au sol ne seront pas ramassés.**

- En cas de déménagement : la poubelle (vide) reste sur place pour le prochain arrivant.



⚠ À compter du 1er janvier 2024, le système de facturation évolue au profit de la redevance incitative pour l'ensemble du territoire. La facturation des déchets s'effectuera en fonction de la quantité de déchets produits : commencez dès maintenant à réduire vos quantités de déchets !

Rappels

- Les couvercles des emballages sont à mettre au tri (opercule du pot de yaourt, bouchon du bocal en verre, le bouchon de la bouteille plastique est à laisser sur la bouteille...)
- Ne pas imbriquer les emballages entre eux ni les écraser. Merci de les mettre en vrac.
- Le papier déchiqueté trop finement (plus petit qu'une carte bancaire) n'est plus valorisable au centre de tri, il est donc à mettre au composteur ou aux ordures ménagères.
- Les sacs jaunes et ordures ménagères sont refusés en déchetterie.
- Les sacs jaunes sont à récupérer librement en mairie. Si vous utilisez un conteneur jaune pour le tri, merci de ne plus mettre de sacs jaunes dedans et d'y déposer les déchets recyclables en vrac.

- **Essuie-tout, mouchoir usagé** : de préférence au composteur, à défaut dans les ordures ménagères.

- **Cartons bruns** : à déposer à plat en déchetterie.

- **Textiles** : à apporter en déchetterie ou dans les bornes textiles.

Un doute ?

Rendez-vous sur triercestdonner.fr en scannant ce QRCode :



Une question ?

Contactez le service Déchets de la communauté d'agglomération au 03 29 52 65 56 service-dechets@ca-saintdie.fr

Calendrier de la collecte sélective 2023

EN JAUNE JOURS DE COLLECTE DES SACS JAUNES

JANVIER							FÉVRIER							MARS							
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	
						1			1	2	3	4	5			1	2	3	4	5	
2	3	4	5	6	7	8	6	7	8	9	10	11	12	6	7	8	9	10	11	12	
9	10	11	12	13	14	15	13	14	15	16	17	18	19	13	14	15	16	17	18	19	
16	17	18	19	20	21	22	20	21	22	23	24	25	26	20	21	22	23	24	25	26	
23	24	25	26	27	28	29	27	28						27	28	29	30	31			
30	31																				
AVRIL							MAI							JUIN							
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	
					1	2	1	2	3	4	5	6	7				1	2	3	4	
3	4	5	6	7	8	9	8	9	10	11	12	13	14	5	6	7	8	9	10	11	
10	11	12	13	14	15	16	15	16	17	18	19	20	21	12	13	14	15	16	17	18	
17	18	19	20	21	22	23	22	23	24	25	26	27	28	19	20	21	22	23	24	25	
24	25	26	27	28	29	30	29	30	31					26	27	28	29	30			
JUILLET							AOÛT							SEPTEMBRE							
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	
					1	2			1	2	3	4	5	6					1	2	3
3	4	5	6	7	8	9	7	8	9	10	11	12	13	4	5	6	7	8	9	10	
10	11	12	13	14	15	16	14	15	16	17	18	19	20	11	12	13	14	15	16	17	
17	18	19	20	21	22	23	21	22	23	24	25	26	27	18	19	20	21	22	23	24	
24	25	26	27	28	29	30	28	29	30	31				25	26	27	28	29	30		
						31															
OCTOBRE							NOVEMBRE							DÉCEMBRE							
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	
						1			1	2	3	4	5					1	2	3	
2	3	4	5	6	7	8	6	7	8	9	10	11	12	4	5	6	7	8	9	10	
9	10	11	12	13	14	15	13	14	15	16	17	18	19	11	12	13	14	15	16	17	
16	17	18	19	20	21	22	20	21	22	23	24	25	26	18	19	20	21	22	23	24	
23	24	25	26	27	28	29	27	28	29	30				25	26	27	28	29	30	31	
30	31																				